CTFORMATION
Notre vision d'enseigner

SSIAP 1

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Obligations règlementaires	**« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attachée à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et MS 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.)** **Arrêté du 02 mai 2005 modifié par l'arrêté du 05 novembre 2010.**
Objectif	Acquérir des connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie.
Pré-requis	-Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat , à rendre compte sur la main courante, des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours. -Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois) -AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité. -Habilitation électrique H0-B0 (pré-requis à l'emploi)
Délais d'accès	Selon places restantes
Programme de la formation	**1ère partie (6 heures)** : **Le feu et ses conséquences** Le feu Comportement au feu **2ème partie (17 heures)** : **Sécurité Incendie** Les principes de classement des Etablissements Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie Desserte des bâtiments Cloisonnement d'isolation des risques Evacuation du public et des occupants Désenfumage Eclairage de sécurité Présentation des différents moyens de secours **3ème partie (9 heures)** : **Installations techniques** Installations électriques Ascenseurs et nacelles Installations fixes d'extinction automatique Colonnes sèches et humides Système de sécurité incendie **4ème partie (18 heures) : Rôles et missions des agents de sécurité incendie** Le service de sécurité Présentation des consignes de sécurité et main courante Poste de sécurité Rondes de sécurité et surveillance des travaux Mise en œuvre des moyens d'extinction Appel et réception des services publics de secours Sensibilisation des occupants **5ème partie (17 heures) : Concrétisation des acquis** Visites applicatives Mises en situation d'intervention

CTFORMATION
Notre vision d'enseigner

SSIAP 1

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Moyens pédagogiques	**-PC de sécurité** **-Système de sécurité incendie de catégorie A.** **-Bac à feux écologique.** **-Matériels informatiques(système informatisé pour les QCM, vidéoprojecteur et ordinateur)**
Evaluation	❑**Epreuve écrite : 30 minute** QCM de 30 questions ❑**Epreuve pratique : 15 minutes / stagiaire** Ronde avec anomalies et sinistre
Documents à fournir en début de stage	-Main courante complétée. -Photocopie carte SST ou équivalence. -Photocopie de la carte d'identité. -Photographie normalisée(pour le diplôme) -Certificat médical. -Photocopie de l'attestation H0B0.(éventuellement)
Durée	67 heures + 5 heures d' examen. 55% théorique / 45% pratique.
Validation	Attestation délivrée par le centre de formation CTF. Document de synthèse remis aux stagiaires. Diplôme reconnu par le ministère de l'intérieur, délivré par un jury présidé par le Directeur Départemental des Services Incendie et de Secours ou son représentant
Nombre de personnes	12 stagiaires au maximum
Lieu	Centre de formation ou sur votre site
Dates	Voir planning
Responsable pédagogique de la formation	**Mr Cyril TOUCHET**
Certification	**CT FORMATION est certifié** **Qualicert pour les formations SSIAP**
Coût de la formation	**Nous consulter.**